



ASSOCIATION DES
PROPRIÉTAIRES DU
LAC DE L'ACHIGAN

ASSOCIATION OF
PROPRIETORS OF
LAC L'ACHIGAN

www.aplaweb.ca

Notre Lac c'est important.
C'est à nous de le garder en santé!

Saint-Hippolyte, juin 2017

Aux : Résidentes et résidents du Lac de l'Achigan, de son bassin versant et membres de l'APLA

BULLETIN ENVIRONNEMENTAL : POSSIBLE DÉGRADATION RAPIDE DE LA QUALITÉ DE L'EAU AU LAC DE L'ACHIGAN SI AUCUNE ACTION N'EST ENTREPRISE BIENTÔT!

La saison estivale 2017 est à nos portes et nous devons vous informer des activités de votre Association et des dossiers que nous prioriserons dans les mois à venir. En voici un aperçu, et **pour connaître notre plan d'action, nous vous recommandons de venir nous rencontrer le 17 juin prochain au Camp Bruchési.**

MISE EN GARDE ENVIRONNEMENTALE : DÉGRADATION DU LAC DE L'ACHIGAN

Suite à l'élaboration de l'inventaire et la caractérisation des plantes présentes dans la zone photique sur le littoral du Lac Achigan effectué par notre directeur Patrick Emond (technicien en horticulture et professeur titulaire à l'école des métiers de l'horticulture de Montréal), de nouveaux phénomènes, mettant en péril la qualité de l'eau du lac de l'Achigan, ont fait leur apparition récemment. La recherche exhaustive étalée sur une période de 36 mois a été présentée à la municipalité dans un document de 55 pages. Voici un résumé du son de cloche d'alarme environnementale.

- **DESTRUCTION DE LA BANDE RIVERAINE :**
Les bateaux de type «wakesurf» à ballast produisent des vagues fortes et grosses qui frappent ardemment les rives. En plus de créer de l'érosion, le fond du lac est brassé et remonte à la surface ce qui fait en sorte que d'ici 2-3 ans les rives vont se transformer en zone boueuse et marécageuse. Certains secteurs du lac commencent déjà à se transformer en zone de glaise avec des nénuphars. Scientifiquement prouvé, ce brassage met en suspension des éléments nutritifs (phosphore) contribuant à la prolifération d'algues et bactéries, **dont les algues bleues.**
- **PLANTES AQUATIQUES ENVAHISSANTES :**
À cause de la destruction des rives par les trop fortes vagues, des plantes essentielles à l'écosystème disparaissent pour laisser place à l'apparition de plantes exotiques nocives.
- **DÉFORESTATION :**
70% de l'eau au lac Achigan vient des forêts et des milieux humides, 14% des riverains. Ainsi les nouvelles constructions autour du lac qui ne respectent pas le ratio de déboisement maximal de 25% entraînent un déversement d'eau non filtrée naturellement dans le lac. Cet impact direct sur le lac a notamment contribué à une augmentation de plantes aquatiques.
- **EAUX DE RUISSELLEMENT :**
Ce sont ces eaux qui constituent la plus importante source de phosphore dans le lac. Pour la phase 2 de notre projet pilote initié en 2014, nous recommandons l'identification et la caractérisation des tronçons de route, dans le bassin versant du lac de l'Achigan, selon la méthodologie éprouvée à la Municipalité de Saint-Donat en collaboration avec la CARA (organisme bassin versant).

CONSÉQUENCES D'UNE DÉGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT AUTOUR DU LAC

- Baisse *drastique* de la valeur des propriétés;
- Rive boueuse et marécageuse;
- Prolifération d'algues (ex.: algues bleues) et bactéries;
- Risque d'interdiction de baignade;
- Risque de maladie;
- Glissement de terrain;
- Inondations.

MANQUE DE CIVISME SUR LE LAC

Au cours des dernières saisons estivales, on note une augmentation des plaintes concernant la musique excessive sur le lac. Comme l'expérience l'a démontré auprès de nos membres, plusieurs amateurs de musique forte n'ont pas conscience que lors de l'utilisation de tours / haut-parleurs sur leur bateau, le son résonne partout autour du lac.

L'objectif de l'APLA n'est pas de se substituer à la municipalité et d'implanter des règlements. Le lac de l'Achigan, un des plus beaux lacs du Québec, est entouré d'une belle communauté dont la priorité est de profiter du calme que la nature nous offre. Nous désirons conscientiser les plaisanciers et vacanciers de l'importance de respecter le plaisir de chacun.





APLA

ASSOCIATION DES
PROPRIÉTAIRES DU
LAC DE L'ACHIGAN

ASSOCIATION OF
PROPRIETORS OF
LAC L'ACHIGAN

www.aplaweb.ca

**Notre Lac c'est important.
C'est à nous de le garder en santé!**

PRINCIPALES ACTIVITÉS DE L'APLA

- Lutte aux phosphores : Contrôle des goélands, suivi avec la municipalité de la vidange et conformité des installations sanitaires, gestion de l'accès et de l'utilisation du lac, et tout dossier dont l'APLA a favorisé la mise en place au cours des années;
- Projet pilote sur les eaux de ruissellement : Caractérisation des tronçons de route du bassin du lac de l'Achigan selon la gravité de l'érosion;
- Renouée japonaise : Campagne de sensibilisation et plan d'intervention;
- Inventaire des plantes aquatiques, montage d'un herbier : Campagne de sensibilisation et plan d'intervention;
- Tests d'eau : Test de qualité et transparence de l'eau, mesure d'oxygène dissous;
- Dépliant Info-Lac : La carte du lac, le code d'éthique ainsi que d'autres renseignements utiles aux résidents et aux vacanciers.

DATE IMPORTANTE À RETENIR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Quand : Samedi, le 17 juin 2017

Lieu : Camp Bruchési

Inscription : 9h00

Ouverture de l'assemblée : 9h30

MISSION DE L'ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU LAC DE L'ACHIGAN

La mission de l'APLA est simple : «...préservier la richesse écologique du Lac de l'Achigan tout en promouvant les intérêts de ses résidents, comme ceux des résidents de son bassin versant, auprès de la Municipalité de Saint-Hippolyte, et ce, tant pour la génération actuelle que future...»

Notre conseil d'administration est composé de plusieurs membres :

Mme Joanne Gauthier, présidente
 Mme Hélène Savignac, vice-présidente
 M. Jean-François Gareau, vice-président
 M. Yoland Coutu, conseiller juridique
 M. Yvan Gingras, secrétaire-trésorier

Mme Érika Roy, directrice
 M. Sylvain Allaire, directeur
 M. Patrick Émond, directeur
 M. Georges Raymond, directeur
 M. Michel Roy, directeur
 M. Jean Trudel, directeur

Nous comptons aussi sur les précieux services de
Mmes Christine Roy et Johanne Thibaudeau comme adjointes administratives.

MEMBERSHIP 2017

Afin d'obtenir un plus grand nombre de membres et pour vous sensibiliser à la préservation du magnifique environnement que représente le lac de l'Achigan, **L'ADHÉSION à l'APLA est à nouveau gratuite!**

L'APLA souhaite recevoir vos préoccupations et aimerait que vous puissiez participer à l'élaboration des priorités des actions de votre Association.

Évidemment, l'APLA a besoin de fonds pour mener à bon port ses dossiers! C'est pourquoi nous comptons sur vous pour une contribution volontaire de nos membres, et sur le soutien de la Municipalité de Saint-Hippolyte.

POURQUOI DEVENIR MEMBRE DE L'APLA ?

- Pour protéger l'environnement;
- Pour protéger la valeur de nos propriétés (riveraines et non riveraines);
- Pour accomplir notre devoir de citoyen;
- Pour exprimer notre opinion, nos préoccupations;
- Pour s'assurer d'une représentation proactive et vigilante sur le plan municipal et provincial;
- Pour se tenir informé et participer à la protection du Lac de l'Achigan et de son bassin versant.

Devenez membre en remplissant le formulaire ci-joint ou en imprimant celui disponible sur notre site internet www.aplaweb.ca. Veuillez nous le retourner à APLA, C.P. 53, Saint-Hippolyte (Québec) J8A 3P4.

Johanne Gauthier
Présidente

1er lauréat 2016, secteur communautaire
Gala Conserv'eau de la Corporation
d'aménagement de la Rivière Assomption (CARA)

